

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Isabelle Cormier	Numéro de permis 2002145	Date d'inspection Le 12 mai 2025	
Nom de l'établissement Centre éducatif nature ludique		Numéro de téléphone (506) 740-3228	
Adresse 88 rue Martin Edmundston NB E3V 0B7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
36(4) L'aire de repos de la garderie éducative à temps plein ou en milieu familiale permet un écart de 46 cm entre chaque lit d'enfant, parc pour enfant, lit portatif ou matelas de sieste.	36(4)	13 mai 2025	
Commentaires : Discussion avec l'exploitante et les éducatrices pour le groupe d'âge préscolaire au sujet de l'écart de 46 cm entre les matelas de sieste.			

Commentaires généraux
<p>Lors de ma visite en après-midi, la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio, des espaces de rangement, des effets personnels, des médicaments (fiche d'administration rempli pour les enfants d'âge scolaire et aucune administration de médicament pour les enfants d'âge préscolaire.)</p> <p>Observation de la sieste, de la collation fournie par les parents et du lavage des mains pour les enfants d'âge préscolaire et d'âge scolaire.</p> <p>Les enfants d'âge scolaire sont au parc de l'école, avant de venir à la garderie.</p> <p>Les enfants d'âge préscolaire vont dans leur parc après la collation.</p> <p>Discussion avec l'exploitante et les éducatrices du groupe d'âge préscolaire concernant la sieste et des périodes de transition.</p>

original signé par
Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 12 mai 2025

Date

original signé par
Isabelle Cormier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 12 mai 2025

Date